

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>15<sup>ème</sup></b>
Nom de site	QUADRANS SUD	Numéro	7510041082
Adresse du site	<b>2, rue Lucien Bossoutrot</b>	Hauteur	R+7 (30,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>09/03/2020</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>23/11/2020</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>23/01/2021</b>

Historique et contexte	<b>Mise en service des antennes inactives précédemment installées</b>
------------------------	---

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 140° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 5,30 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (33 m)
Estimation	2G/3G/4G : 140° < 2V/m - 240° < 1V/m 5G : 140° < 2V/m - 240° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	34,90 m		

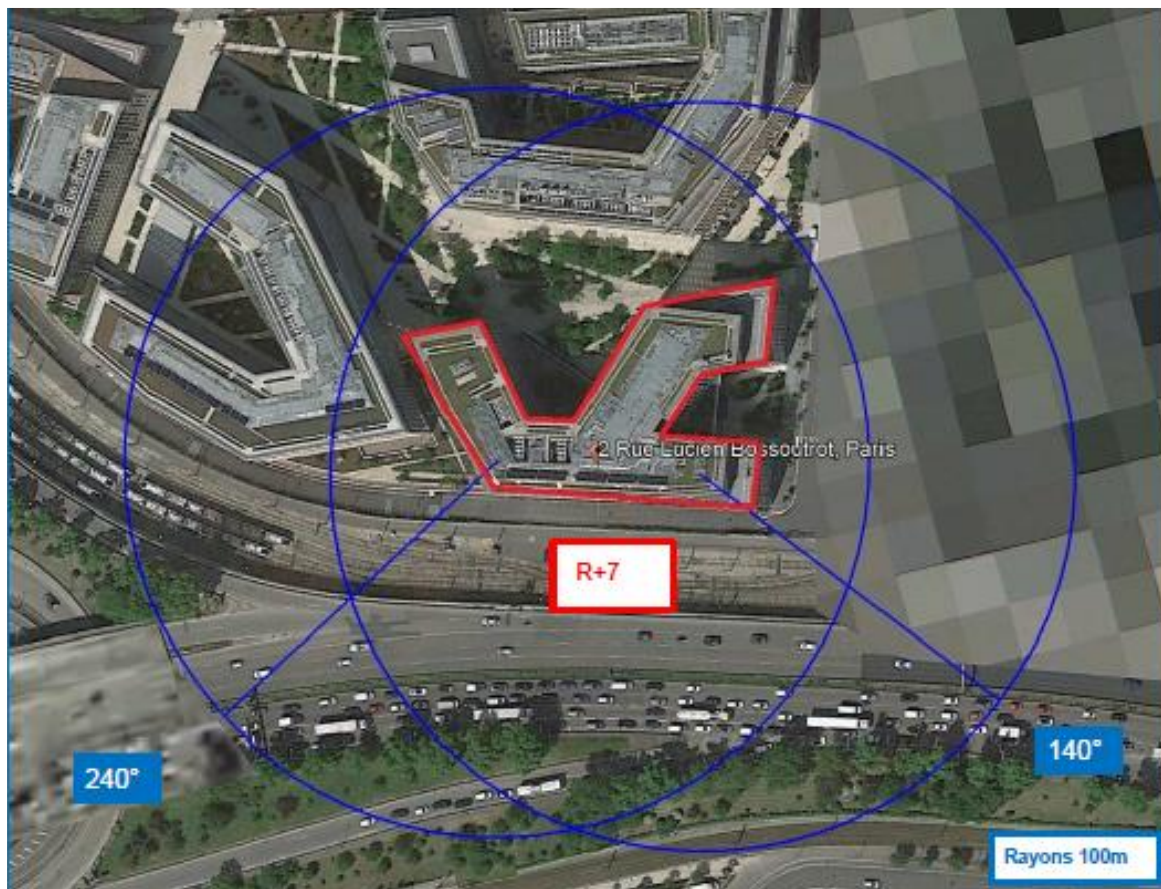
#### Incidences visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 140°/240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux activées en 5G pour les azimuts 140°/240°
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

<b>Date :</b>	<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>
---------------	---

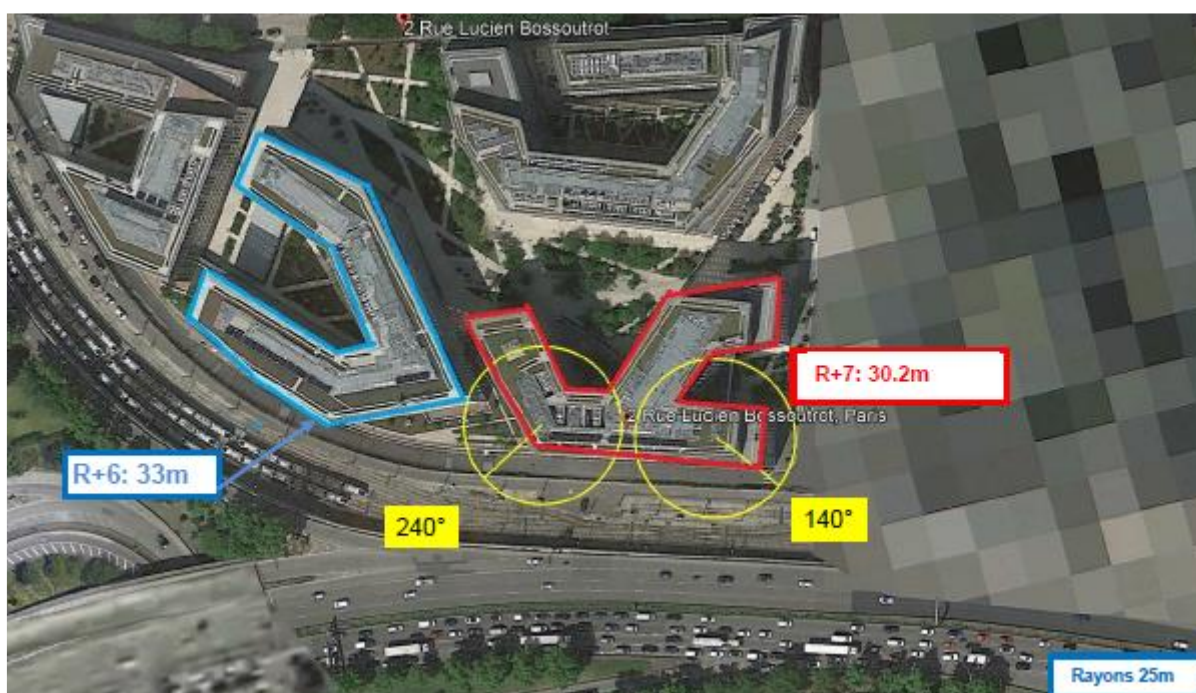
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**



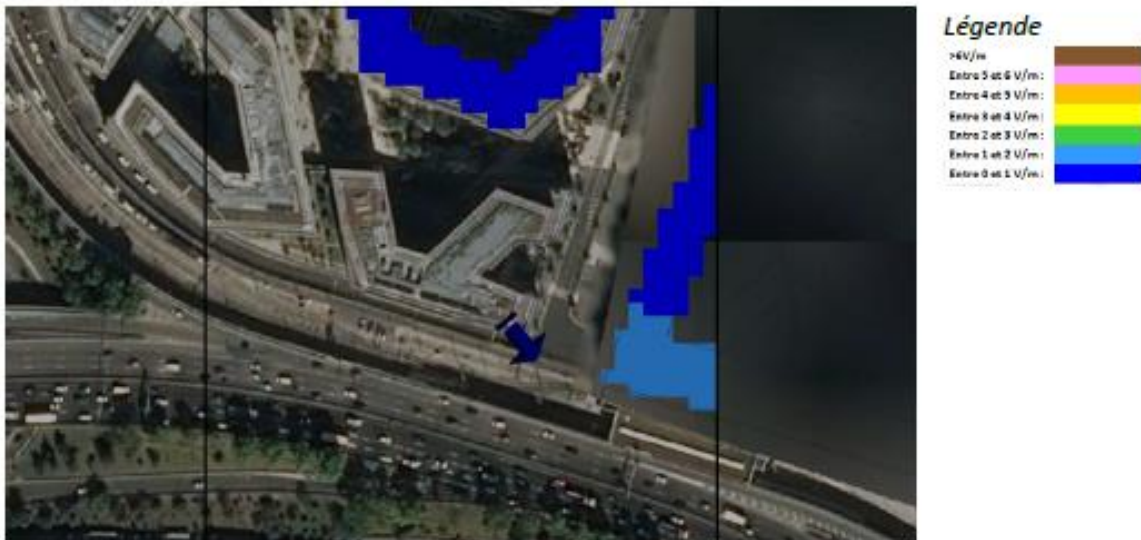
## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

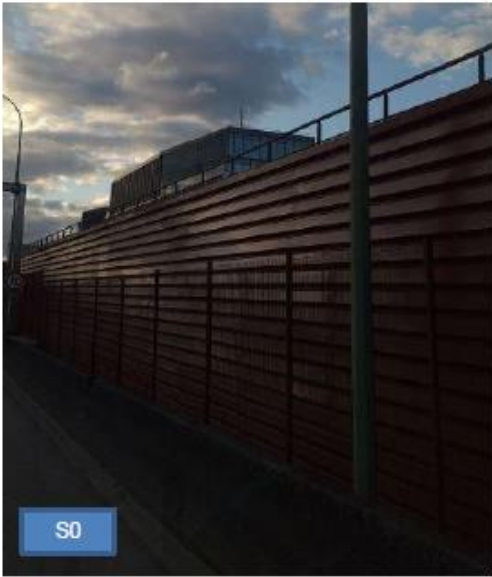


Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m

## Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 140°



Azimut 240°

